



COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES

PRESENTATION

PRESIDENT : FABRICE CHARTREUX
41 COMMUNES – 46 000 HABITANTS
TOUL (54)

HISTORIQUE

2007 : prise des compétences
Assainissement et Gestion des Eaux
Pluviales Urbaines

2017 : fusion et lancement d'une étude
globale Eau et Assainissement

01/01/2020 : prise de la compétence Eau
et création de la Régie Assainissement

EXERCICE DES COMPETENCES

Assainissement collectif : 15 090
abonnés, 500 km de réseau, 18 stations
d'épuration, plus de 100 postes de
relevage, plus de 100 déversoirs

Eau potable : 14 634 abonnés, 393 km
de réseau, 29 ressources, 5 stations de
traitement, 27 postes de désinfection au
chlore, 37 réservoirs

CONTACT

Stéphane BOEGLIN
Directeur Régie Eau Assainissement
s.boeglin@terrestouloises.com
09 74 19 55 55

ENGAGEMENTS POUR LA PRISE DE COMPETENCE

Lors du choix de la prise de compétence Eau, la CC s'est engagée à :

- **Maintenir pendant 3 ans les tarifs** en vigueur avant le transfert avec un niveau de service inchangé, des conventionnements avec les communes et aucun travaux lourds
- **Évolution du tarif possible** si modification des équilibres financiers avant transfert et/ou besoin de travaux indispensables
- Réflexion globale sur la **sécurisation de l'alimentation en eau potable**

MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE

Un interlocuteur unique pour l'eau et l'assainissement avec un service abonnés qui assure également la gestion financière.

Un service d'astreinte avec une équipe technique et les responsables de services.

Une régie avec un directeur et des techniciens commun à l'eau et l'assainissement, et des responsables de services et agents d'exploitation dédiés à une compétence.

Une prestation de service pour la gestion technique sur les plus grosses communes pour 5 ans et dont le périmètre diminue au fur et à mesure.

NIVEAU DE SERVICE EAU POTABLE

Il n'était pas possible d'harmoniser le niveau de service sur tout le territoire dès la prise de compétence. Certains équipements ont tout de même été mis en place afin d'améliorer le niveau de service :

- **Outils de relève** des compteurs modernisés avec l'utilisation de tablettes / smartphone.
- **Déploiement de la télégestion et de la supervision**
- **Un logiciel** de base de données clients et facturation unique.

Le niveau de service tend donc à s'harmoniser naturellement.

L'étape suivante est d'harmoniser le prix de l'eau.

CONSEILS

- Lancer la démarche au moins 3 ans avant l'échéance prévue / souhaitée
- Structurer le service en recrutant en priorité des personnes compétentes et expérimentées au niveau encadrement et exploitation